

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue le 18 juin 2025 à 17 h 35 au Quartier général de l'entrepreneuriat situé au 80 rue Wellington Sud, salle 3704, à Sherbrooke, Québec.

SONT PRÉSENTS

- | | |
|--|--|
| ▪ Jean-François Lalonde, président | ▪ Pascale-Maude Gosselin |
| ▪ Hélène Pelletier, trésorière | ▪ Nathalie Lehoux |
| ▪ Katia Cyr, secrétaire – <i>par vidéoconférence</i> | ▪ Samuel Nadeau |
| ▪ Vincent Cloutier | ▪ Marc-Antoine Samson – <i>par vidéoconférence</i> |
| ▪ Thomas Crozet | ▪ Philippe Cadieux, observateur |
| ▪ Lucile Defays | |

SONT EXCUSÉS

- Étienne Villeneuve, vice-président
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault

INVITÉS

- François Leduc, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Mélissa Ferland, directrice générale adjointe, Entreprendre Sherbrooke
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde ouvre l'assemblée à 17 h 35 et souhaite la bienvenue aux quatre nouveaux administrateurs. Il invite tous les administrateurs à se présenter.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde et Katia Cyr agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-François Lalonde demande d'ajouter les points suivants au Divers de l'ordre du jour :

- 12.1 Création d'un comité aviseur - économie sociale (*décision*)
- 12.2 Formation sur les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (*information*)

CA-20250618-041 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts demandés.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Assemblée ordinaire du 23 avril 2025 (17 h 30)

CA-20250618-042 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 23 avril 2025 à 17 h 30 tel que présenté.

6.2 Assemblée annuelle des membres du 23 avril 2025 (20 h 30)

CA-20250618-043 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la corporation du 23 avril 2025 à 20 h 30 tel que présenté, lequel sera ratifié à l'assemblée annuelle des membres en avril 2026.

6.3 Assemblée ordinaire du 23 avril 2025 (20 h 45)

CA-20250618-044 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 23 avril 2025 à 20 h 45 tel que présenté.

6.4 Assemblée ordinaire des 12 et 15 mai 2025

Hélène Pelletier demande que soit précisé au point 6.2 *Programme d'aide aux entreprises des secteurs industriel et technologique* qu'une politique de gestion dudit programme sera rédigée et présentée aux administrateurs.

CA-20250618-045 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration des 12 et 15 mai 2025 tel que présenté avec la modification demandée.

6.5 Assemblée générale extraordinaire des membres du 12 mai 2025

CA-20250618-046 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres de la corporation du 12 mai 2025 tel que présenté, lequel sera ratifié à l'assemblée annuelle des membres en avril 2026.

6.6 Assemblée ordinaire du 6 juin 2025

Hélène Pelletier demande que soit reformulé le paragraphe du point 7.1 *Programme Essai-intervention de l'Université de Sherbrooke* afin d'y préciser que la direction générale manifeste un intérêt pour ce programme pour faire un sondage de satisfaction.

CA-20250618-047 Il est résolu à l'unanimité

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 6 juin 2025 tel que présenté avec la modification demandée.

7. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le tableau des suivis des procès-verbaux des précédentes assemblées est déposé. François Leduc mentionne que le lancement de la saison touristique ainsi que le dévoilement de nouvelles images de marque ont eu lieu le 9 juin dernier.

Il précise qu'une mise à jour au Registraire des entreprises a été effectuée le 12 mai 2025.

8. POINTS DE DÉCISION

8.1 Demandes d'aide financière – Fonds Propulsion Sherbrooke

Dossier n° 1 : Café Jap inc. (Café Koï)

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 13 mai 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise Café Jap inc.;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU'après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-20250618-048 Il est proposé par Katia Cyr Appuyée par Marc-Antoine Samson

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 12 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise Café Jap inc.

Dossier n° 2 : Clinique de santé dentaire L'Esméraldent

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 13 mai 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de la Clinique de santé dentaire L'Esméraldent;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette clinique;

CONSIDÉRANT QU'après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à la clinique mentionnée au dossier;

**CA-20250618-049 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Marc-Antoine Samson**

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 27 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à la Clinique de santé dentaire L'Esméraldent.

Dossier n° 3 : Les productions Traces et Souvenances

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 13 mai 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise Les productions Traces et Souvenances;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

**CA-20250618-050 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Marc-Antoine Samson**

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 20 000 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise Les productions Traces et Souvenances.

Dossier n° 4 : Estrie Aide

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 13 mai 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise Estrie Aide;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

**CA-20250618-051 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Marc-Antoine Samson**

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 6 250 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise Estrie Aide.

Dossier n° 5 : Les studios Ludifilm inc.

- CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 13 mai 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise Les studios Ludifilm inc.;
- CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS n'ont pas été rencontrés par cette entreprise;
- CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS n'ont pas été remplis de façon adéquate;
- CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande de refuser l'aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

**CA-20250618-052 Il est proposé par Katia Cyr
Appuyée par Marc-Antoine Samson**

De refuser d'accorder l'aide financière de 8 000 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise Les studios Ludifilm inc., et ce, comme recommandé par le comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke.

8.2 Règlement n° 2025-1 modifiant les règlements généraux

CONSIDÉRANT QUE le 19 février 2025, les administrateurs ont procédé à la création de cinq comités au conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke (résolution CA-20250219-009) ci-après nommés :

- comité d'audit;
- comité de gouvernance et de ressources humaines;
- comité de nomination de la direction et de mise en candidature des postes au conseil d'administration;
- comité d'évaluation de la direction générale;
- comité de financement;

CONSIDÉRANT QU' il est proposé de remplacer la section J. *Autres comités* des règlements généraux par la section proposée au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le 23 avril 2025, les administrateurs ont demandé de réduire la composition du conseil d'administration de 14 à 13 membres (résolution CA-20250423-031);

CONSIDÉRANT QU' il est proposé de modifier l'article 1. *Composition* de la section F. *Le conseil d'administration* des règlements généraux par l'article proposé au dossier;

CA-20250618-053 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement 2025-1 modifiant les règlements généraux de la corporation Entreprendre Sherbrooke, soit en remplaçant la version adoptée le 17 avril 2024 par la nouvelle version présentée au dossier.

8.3 Règlement n° 2025-2 modifiant les lettres patentes

CONSIDÉRANT QUE la réforme sur le développement économique a entraîné plusieurs changements au sein d'Entreprendre Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QU' Entreprendre Sherbrooke désire modifier ses lettres patentes pour :

- réduire la composition du conseil d'administration de quatorze (14) à treize (13) administrateurs;
- ajouter à ses objets une activité supplémentaire pour lui permettre de promouvoir et d'investir dans le développement d'entreprises privées;
- ajouter une clause à ses autres dispositions afin de lui permettre d'acquérir et de détenir des actions de sociétés par actions, les vendre ou autrement en disposer;

CA-20250618-054 Il est résolu à l'unanimité

- De demander au Registraire des entreprises de modifier les lettres patentes d'Entreprendre Sherbrooke et de délivrer des lettres patentes supplémentaires afin de modifier les éléments suivants :

Les pouvoirs et les objets

- Ajouter l'activité supplémentaire suivante : « *Promouvoir et investir dans le développement d'entreprises privées* »;

Les autres dispositions

- Ajouter la clause suivante: « *La personne morale peut acquérir et détenir des actions de sociétés par actions, les vendre ou autrement en disposer* »;
 - Modifier le paragraphe ayant trait au nombre d'administrateurs comme suit : « *Le conseil d'administration est composé en tout temps de treize (13) administrateurs, ce nombre peut être augmenté conformément à l'article 87 de la Loi sur les compagnies* ».
- Qu'Entreprendre Sherbrooke autorise Jean-François Lalonde et Hélène Pelletier, respectivement président et trésorière du conseil d'administration, à signer les documents requis aux fins de la demande de délivrance de lettres patentes supplémentaires.

8.4 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection

CA-20250618-055 Il est résolu à l'unanimité

De nommer François Leduc et Julie Lachapelle respectivement président et secrétaire d'élection.

8.5 Élection d'administrateurs au sein des divers comités du CA

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée du 19 février dernier, les cinq comités ci-après mentionnés ont été créés :

- comité d'audit
- comité de gouvernance et de ressources humaines;
- comité de nomination (de la direction générale et de mise en candidature des postes au conseil d'administration);
- comité d'évaluation de la direction générale;
- comité de financement;

CONSIDÉRANT QUE Jean-François Lalonde a contacté individuellement tous les administrateurs pour valider leur intérêt à devenir membre d'un ou de plusieurs comités;

CONSIDÉRANT QUE le président d'élection annonce un par un les postes de membre qui sont à élire au sein desdits comités;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier ouvre la période de mise en nomination des candidatures;

CONSIDÉRANT QUE tous les administrateurs proposés par Jean-François Lalonde acceptent leur mise en candidature aux différents postes;

CA-20250618-056 Il est résolu à l'unanimité

- De nommer les administrateurs ci-après mentionnés afin de pourvoir les postes au sein des comités créés lors de l'assemblée du 19 février dernier dont les nominations prennent effet à compter de ce jour:
 - ⇒ Comité d'audit
 - Jean-François Lalonde
 - Nathalie Lehoux
 - Hélène Pelletier
 - ⇒ Comité de gouvernance et de ressources humaines
 - Geneviève Bernier
 - Katia Cyr, secrétaire
 - Lucile Defays
 - Étienne Villeneuve
 - ⇒ Comité d'évaluation de la direction générale
 - Katia Cyr
 - Jean-François Lalonde
 - Marc-Antoine Samson
 - ⇒ Comité de financement
 - Vincent Cloutier
 - Thomas Crozet
 - Pascale-Maude Gosselin
 - Samuel Nadeau
- De reporter la nomination des membres du comité de nomination de la direction générale et de mise en candidature des postes au conseil d'administration;
- Que les membres de ces comités se réunissent afin d'élire leur président respectif et pour établir leur rôle et leurs responsabilités en prévision de déposer leurs recommandations aux administrateurs lors de la prochaine assemblée ou d'une assemblée subséquente.

8.6 Ordre du jour de consentement comme pratique du CA

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de consentement est une pratique qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

CONSIDÉRANT QUE sont candidats à cette pratique l'adoption du procès-verbal, la déclaration de la direction, la correspondance qui n'exige pas de suivi du CA, le calendrier des assemblées, etc.;

CONSIDÉRANT QUE tous les éléments rassemblés dans l'ordre du jour de consentement sont adoptés d'une seule voix;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de consentement améliore l'efficacité du conseil d'administration en permettant de se concentrer sur les sujets les plus importants;

CA-20250618-057 Il est résolu à l'unanimité

D'inclure l'ordre du jour de consentement comme pratique du conseil d'administration dès la prochaine assemblée.

9. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport d'activité du directeur général réalisé en date du 10 juin 2025 est déposé.

9.1 Nouvelles de l'organisation

François Leduc présente les nouvelles de l'organisation et il fait le point sur les sujets suivants :

- ressources humaines;
- mise en place d'un sondage de satisfaction des employés;
- sources de financement;
- projets spéciaux : création d'une table express de financement;
- Expo entrepreneuriale 2025.

Il mentionne qu'une section ayant trait aux relations publiques ainsi qu'aux réseaux sociaux sera ajoutée à son rapport dès la prochaine assemblée.

9.2 Suivi - Planification stratégique

Entreprendre Sherbrooke et le Service du développement économique travaillent sur leur plan d'action 2026 ainsi que sur une version sur trois ans (2026-2028). Le plan d'action 2026 sera déposé pour étude à l'assemblée du mois de septembre prochain.

9.3 Suivi - Transition de Sherbrooke Innopole

La transition est presque terminée, laquelle sera finalisée avec l'équipe du Service du développement économique et le conseil d'administration de Sherbrooke Innopole. L'équipe de gestion de fonds est en place chez Entreprendre Sherbrooke.

9.4 Suivi – Évaluation de rendement du personnel

L'ensemble des employés d'Entreprendre Sherbrooke a été rencontré et évalué par la direction générale en raison de l'absence de gestionnaires pour la période d'évaluation visée.

9.5 États financiers au 30 avril 2025

François Leduc et Mélissa Ferland présentent les états des résultats au 30 avril 2025.

9.6 Présentation du rapport semestriel

Point reporté à l'assemblée du mois de septembre 2025.

10. POINTS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

10.1 Rapport du comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière assemblée du conseil d'administration.

Considérant que des comités ont été créés au sein du conseil, le rôle du comité exécutif sera désormais de gérer des situations d'urgence ou des cas particuliers.

À ce stade-ci de l'assemblée, il est convenu de convertir le point d'information 10.2 en point de décision.

10.2 Plan d'affectation des surplus non affectés

- CONSIDÉRANT QUE la Politique de gestion des surplus et des déficits adoptée par le conseil d'administration du 19 janvier 2022 répondant aux engagements établis à l'entente de délégation de la Ville de Sherbrooke est conforme et demeure en vigueur;
- CONSIDÉRANT QUE l'application de la Politique permet de respecter l'objectif de saine gestion impliquant la création de réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues;
- CONSIDÉRANT QUE la direction générale doit déposer au conseil d'administration un plan d'affectation des surplus non affectés au plus tard trois mois après le dépôt des états financiers audités;

CA-20250618-058 Il est résolu à l'unanimité

- D'approuver les montants alloués à tous les projets proposés au plan d'affectation des surplus 2024 déposés au dossier, à l'exception de celui ayant trait à l'embauche temporaire d'une ressource en soutien administratif pour une période de 8 à 12 mois;
- Que la direction générale démarre le processus de demande de soumissions pour chacun des projets retenus afin qu'elle puisse débiter ceux qui relèvent de sa compétence (moins de 25 000 \$).

Pascale-Maude Gosselin quitte l'assemblée.

11. DÉPÔT DE DOCUMENT

11.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 6 juin 2025, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12. DIVERS

12.1 Création d'un comité aviseur - économie sociale (décision)

- CONSIDÉRANT QU' Entreprendre Sherbrooke souhaiterait améliorer ses façons de faire en économie sociale;
- CONSIDÉRANT QUE la création d'un comité aviseur pour l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif aura le mandat de faire l'analyse des diverses actions et initiatives en économie sociale chez Entreprendre Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE Jean-François Lalonde et François Leduc ont rencontré Karole Forand le 11 juin dernier pour discuter de la mise en place de ce comité ainsi que de valider son intérêt à joindre ledit comité;

- De créer un comité aviseur en économie sociale composé des personnes suivantes :
 - ⇒ Jean-François Lalonde, président du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke
 - ⇒ François Leduc, directeur général d'Entreprendre Sherbrooke
 - ⇒ Karole Forand, experte-conseil en entrepreneuriat collectif
 - ⇒ Cynthia Colette, directrice générale au Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie
 - ⇒ Stephen Cabana, directeur adjoint au Service du développement économique de la Ville de Sherbrooke
- Que ledit comité dépose au conseil d'administration avant la fin de l'année 2025 son rapport avec ses recommandations.

12.2 Formation sur les rôles et responsabilités du conseil d'administration (information)

Ce point a été traité au cours des discussions du point 10.2 *Plan d'affectation des surplus non affecté*.

13. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 17 septembre 2025 à 17 h 30.

Les membres de la direction d'Entreprendre Sherbrooke (François Leduc, Mélissa Ferland et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

14. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 28.



Jean-François Lalonde, président



Katia Cyr, secrétaire

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration
Du 18 juin 2025 à 17 h 30**

*Entreprendre Sherbrooke
80, rue Wellington Sud à Sherbrooke, bureau 3700 (3^e étage)
Salle du conseil*

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 10 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 2 min.
6. **Approbation des procès-verbaux** (*décision*) – 3 min.
 - 6.1 Assemblée ordinaire du 23 avril 2025 (17 h 30)
 - 6.2 Assemblée annuelle des membres du 23 avril 2025 (20 h 30)
 - 6.3 Assemblée ordinaire du 23 avril 2025 (20 h 45)
 - 6.4 Assemblée ordinaire des 12 et 15 mai 2025
 - 6.5 Assemblée générale extraordinaire des membres du 12 mai 2025
 - 6.6 Assemblée ordinaire du 6 juin 2025
7. **Suivi des procès-verbaux** (*information*) – 5 min.
8. **Points de décision**
 - 8.1 Demandes d'aide financière – Fonds Propulsion Sherbrooke – 10 min.
 - 8.2 Règlement n° 2025-1 modifiant les règlements généraux – 5 min.
 - 8.3 Règlement n° 2025-2 modifiant les lettres patentes – 5 min.
 - 8.4 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection – 1 min.
 - 8.5 Élection d'administrateurs au sein des divers comités du CA – 15 min.
 - 8.6 Ordre du jour de consentement comme pratique du CA – 10 min.
9. **Rapport d'activité du directeur général**
 - 9.1 Nouvelles de l'organisation – 10 min.
 - 9.2 Suivi - Planification stratégique – 2 min.
 - 9.3 Suivi - Transition de Sherbrooke Innopole – 2 min.
 - 9.4 Suivi – Évaluation de rendement du personnel – 5 min.
 - 9.5 États financiers au 30 avril 2025 – 5 min.
 - 9.6 Présentation du rapport semestriel – 5 min.

- 10. **Points d'information et de discussion**
 - 10.1 Rapport du comité exécutif – *3 min.*
 - 10.2 Plan d'affectation des surplus non affectés – *15 min.*
- 11. **Dépôt de document**
 - 11.1 Déclaration de la direction – *1 min.*
- 12. **Divers**
- 13. **Prochaine assemblée – *1 min.***
- 14. **Session à huis clos – sans la direction**
- 15. **Levée de l'assemblée**